

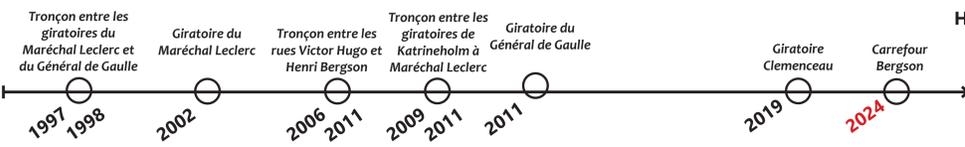
BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

SECTION RUE DU MARÉCHAL DE LATTE DE TASSIGNY - RUE DE PORTILLON

CONSULTATION DU DOSSIER DE CONCERTATION EN MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE SERVICES TECHNIQUES DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00

SUR LE SITE INTERNET DE LA MÉTROPOLE WWW.TOURS-METROPOLE.FR

ADRESSE MAIL DE LIAISON BDCDEGAULLE-STCYR@TOURS-METROPOLE.FR

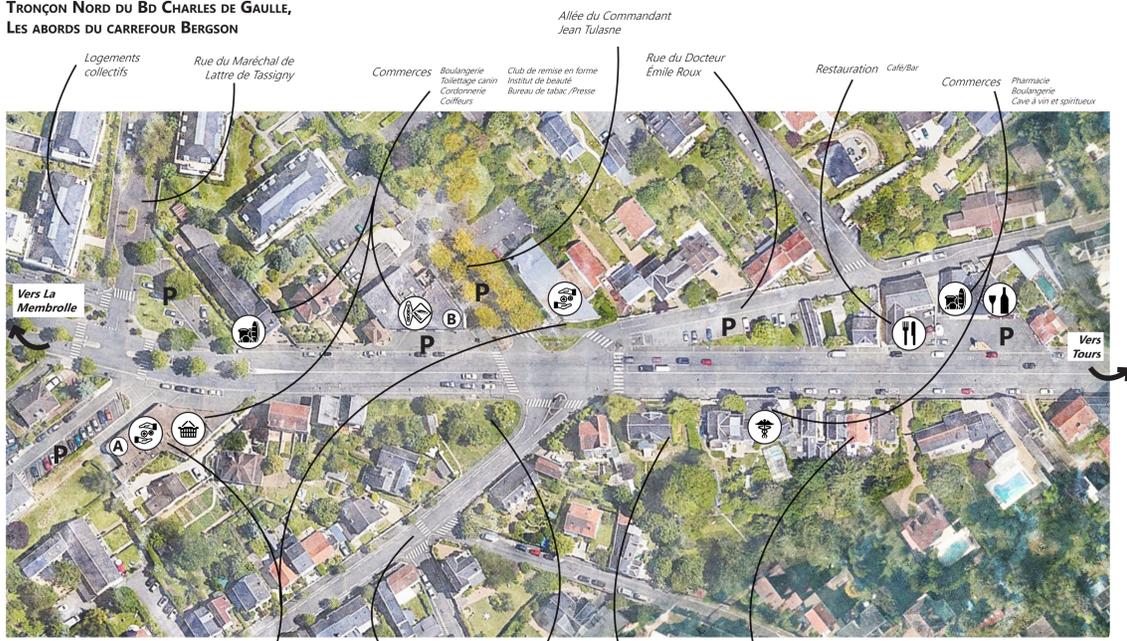


HISTORIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DU Bd CHARLES DE GAULLE

PHOTOGRAPHIES VUES DU CIEL
TRONÇON NORD DU Bd CHARLES DE GAULLE, LES ABORDS DU CARREFOUR BERGSON

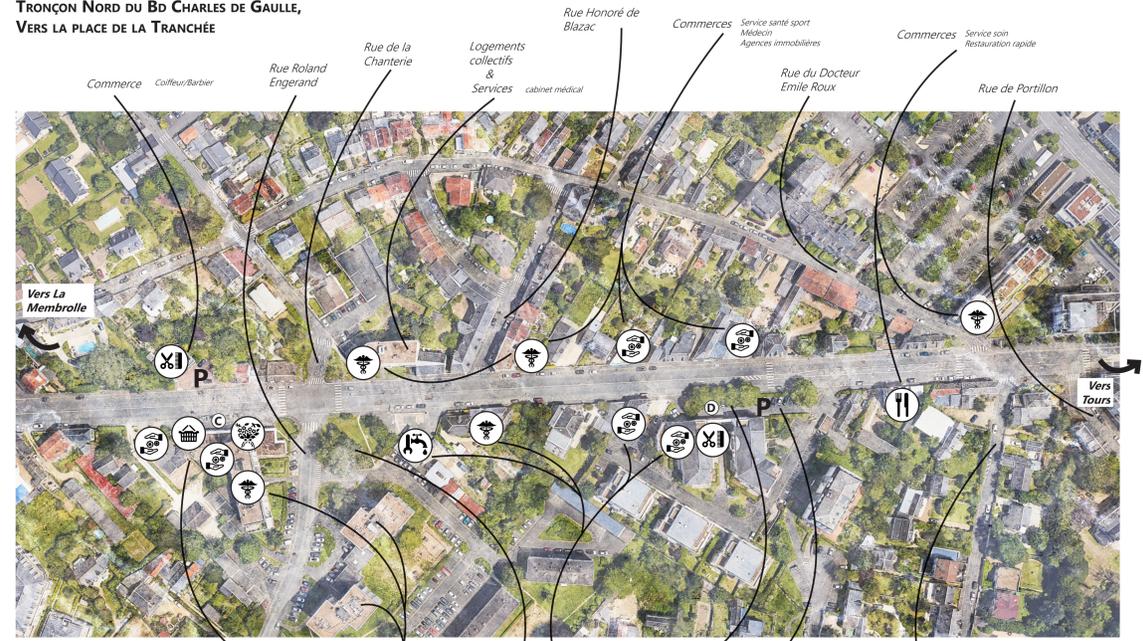


TRONÇON NORD DU Bd CHARLES DE GAULLE, LES ABORDS DU CARREFOUR BERGSON



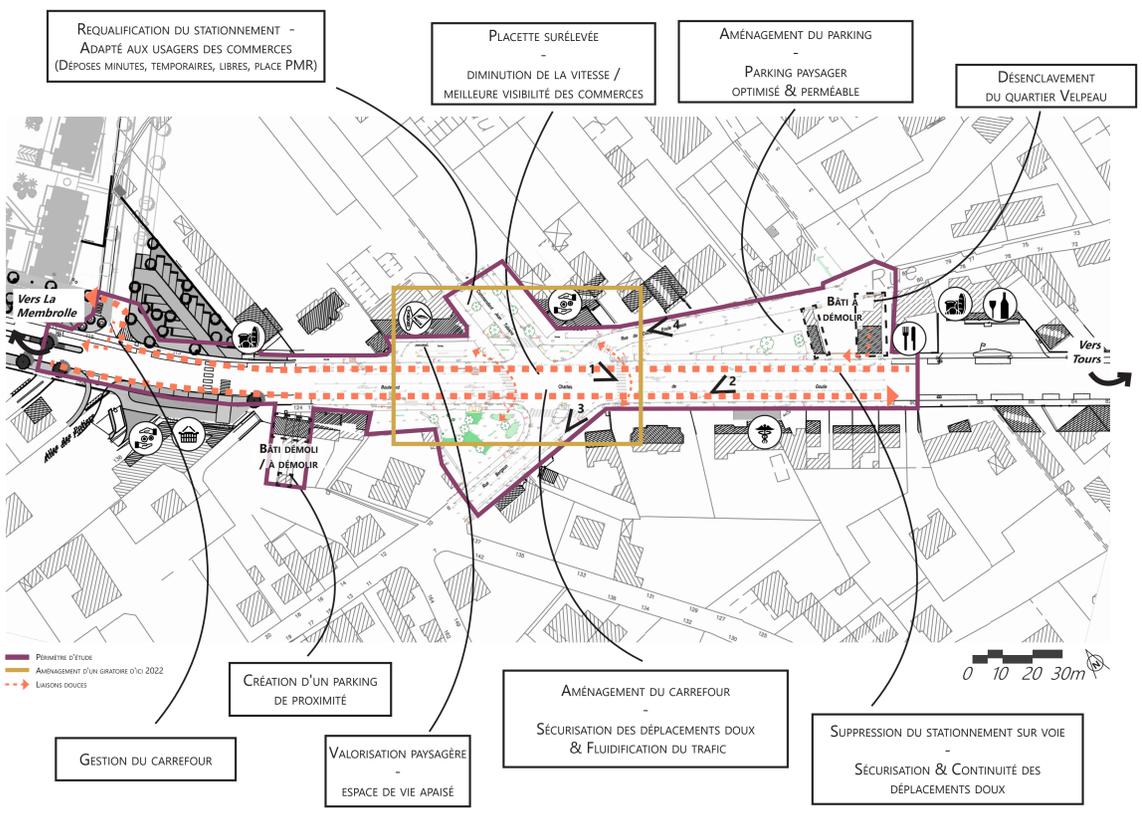
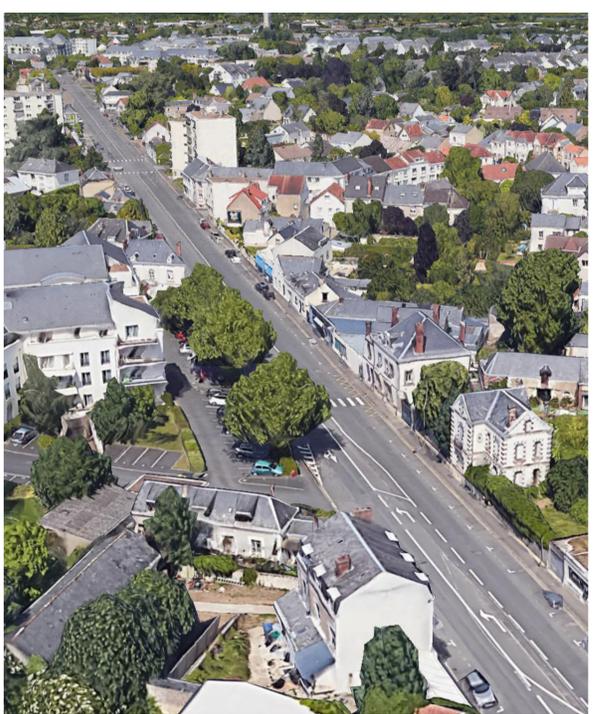
PLAN DE RÉPÉRAGE

TRONÇON NORD DU Bd CHARLES DE GAULLE, VERS LA PLACE DE LA TRANCHÉE



PLAN DE RÉPÉRAGE

PHOTOGRAPHIES VUES DU CIEL
TRONÇON NORD DU Bd CHARLES DE GAULLE, VERS LA PLACE DE LA TRANCHÉE



SYNTHÈSE DES ENJEUX MOBILITÉ -

- *Développer les mobilités douces
- *Sécuriser le trafic
- *Diminuer la vitesse
- *Offrir des espaces de stationnement
- *Favoriser les transports en commun

ACTIVITÉS SERVICES -

- *Accéder facilement aux commerces
- *Assurer la lisibilité des services de proximité
- *Bénéficier de parkings de proximité

URBANISME -

- *Transformer un axe routier en un boulevard urbain
- *Équilibrer les usages
- *Disposer d'un aménagement sécurisé, normé et lisible
- *Identifier les besoins des emprises publiques en cohérence avec les intentions du PLU et des emplacements réservés

DÉVELOPPEMENT DURABLE -

- *Améliorer le cadre paysager du quotidien
- *Réduire les îlots de chaleur
- *Assurer la perméabilité des sols
- *Réduire les consommations énergétiques

INTENTIONS MOBILITÉ -

- *Création d'une voie cyclable continue et sécurisée s'inscrivant dans le schéma directeur cyclable métropolitain des voies deux roues express.
- *Mise aux normes PMR des différentes structures liées aux mobilités
- *Aménagement des quais bus avec abris
- *Fluidification des aménagements piétons avec des cheminements continus sécurisés et qualitatifs
- *Création de placettes urbaines surélevées pour diminuer la vitesse et sécurisation des intersections

ACTIVITÉS SERVICES -

- *Dégagement des devantures des commerces
- *Offre de stationnements regroupés
- *Offre de stationnements minutes
- *Offre de stationnements PMR de proximité

URBANISME -

- *Transformation d'un axe routier en un boulevard urbain
- *Suppression/réduction des stationnements longitudinaux sur voie
- *Gestion des intersections vers de nouvelles formes urbaines telles que des giratoires
- *Favorisation des contre-allées sécurisées
- *Prévision de la mutation urbaine avec la possibilité à terme du passage du tramway

DÉVELOPPEMENT DURABLE -

- *Implantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser la qualité paysagère
- *Utilisation de matériaux clairs à fort effet albédo pour limiter les îlots de chaleur
- *Favorisation de matériaux perméables pour limiter le ruissellement des eaux pluviales
- *Mise en oeuvre d'un éclairage public à faible consommation

BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

SECTION RUE DU MARÉCHAL DE LATTE DE TASSIGNY - RUE DE PORTILLON

CONSULTATION DU DOSSIER DE CONCERTATION EN MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE SERVICES TECHNIQUES DU LUNDI AU VENDREDI DE 9h00 À 17h00

SUR LE SITE INTERNET DE LA MÉTROPOLE WWW.TOURS-METROPOLE.FR

ADRESSE MAIL DE LIAISON BoCDeGAULLE-StCyr@TOURS-METROPOLE.FR



EXEMPLE D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

L'objectif de la collectivité est d'engager une première phase d'aménagement à l'issue de la concertation pour le carrefour du boulevard Charles de Gaulle avec la rue Bergson et ses abords, sur les emprises publiques disponibles. L'ensemble des thématiques et intentions est ainsi illustré dans 4 différentes variantes, prenant en compte des hypothèses majeures qui conditionnent leur géométrie : la possibilité de demi-tour exprimée et validée par l'enquête publique de 2015, le passage d'une ligne de tramway, la ligne express deux roues, ...



ESQUISSE - AXONOMÉTRIE
PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU BOULEVARD CHARLES DE GAULLE ET DE LA RUE BERGSON



PHOTOGRAPHIES VUES DU CIEL
TRONÇON NORD DU Bd CHARLES DE GAULLE, LES ABORDS DU CARREFOUR BERGSON

ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

Le boulevard Charles de Gaulle est une ex-départementale qui présente sur cette section un environnement exclusivement routier et minéral. Cela se traduit par une insécurité pour les usagers deux roues et piéton, par une incitation à la prise de vitesse, et par une consommation excessive de l'espace public par les voitures. Cette voie présente également un environnement peu qualitatif avec une faible présence du végétal sur l'espace public, localisé sur les carrefours. Sur ces derniers, la signalisation tricolore lumineuse est en limite de fonctionnement ne permettant plus d'optimisation, avec notamment des temps de feux longs pour les voiries secondaires.

Le réaménagement du boulevard vise à accompagner la mutation urbaine de ce secteur, qui consiste à construire la ville sur la ville. Cette évolution du domaine public doit s'adapter aux changements des usages, à la densification de la ville, par des aménagements plus durables en repensant les mobilités.

ESQUISSE - COUPE PERSPECTIVE
PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU BOULEVARD CHARLES DE GAULLE ET DE LA RUE BERGSON



*Nota :
Les perspectives sont des projections d'ambiances mises en exemple, n'exprimant pas toutes les intentions du projet développées dans le dossier de concertation.

CONSTANTES DU PROJET FUTUR

Les différentes variantes du projet présentent des constantes qui répondent aux enjeux et intentions exprimés. Elles sont présentées dans le dossier complet de concertation consultable en mairie de Saint-Cyr-sur-Loire et sur le site internet de la Métropole : www.tours-metropole.fr

LE PARTI PRIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Des zones de parkings perméables limitant l'imperméabilisation des sols,
- Des revêtements clairs pour limiter les effets d'îlots de chaleur,
- L'emploi de matériaux recyclés notamment dans les structures de chaussée,
- Un éclairage peu consommateur d'énergie, calibré aux usages, autonomes dans certains secteurs,
- Des choix de végétaux locaux et adaptés aux changements climatiques,
- Diversification des strates végétales pour favoriser la biodiversité et les déplacements de la faune urbaine.

Le sens des variantes est la création d'une intersection paysagère traitée comme une esplanade urbaine, favorisant le déplacement de l'ensemble des usagers. L'aménagement s'inscrit dans une continuité de l'existant, compatible avec l'évolution des pratiques et l'environnement.

-Création d'une esplanade de plain-pied avec surélévation de l'ensemble de l'aménagement, permettant notamment une régulation de la vitesse et une sécurisation des usages doux

-Différenciation et contraste des revêtements et matériaux selon les usages

-Transparence des aménagements : visibilité, sécurité, repérage des commerces et activités

-Réduction à 1*1 voie en amont et aval du giratoire, et mise en œuvre de pistes cyclables différenciées, répondant au référentiel des voies express vélo

-Mise aux normes des arrêts bus

-Suppression des stationnements longitudinaux avec extension et création de zones de parkings sécurisés en proximité immédiate assurant un bilan global positif

-Maintien d'une zone de livraison/arrêts minutes face aux commerces le long du boulevard et confortation de places PMR de proximité

-Aménagement paysager urbain qualitatif à l'image de la ville jardin de Saint-Cyr-sur-Loire.